



Jeudi 27 juillet 2023



Digitalisation des prestations et produits bancaires : Faïd appelle les banquiers à s'orienter vers les technologies innovantes



Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a exhorté l'ensemble des responsables des banques à s'orienter vers les technologies les plus innovantes dans la digitalisation des prestations et produits bancaires, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été assignées lors d'une réunion «de haut niveau», tenue mardi au niveau du ministère, entre M. Faïd et les directeurs généraux (DG) des banques publiques, explique la même source. Cette réunion était, également, élargie au DG d'Algérie Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires chargés de la mise en œuvre du plan de développement des paiements électroniques : le GIE monétique et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), ajoute le communiqué. Elle a permis «de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des assemblées générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance», précise la même source. A cet effet, le ministère a fait savoir qu'au cours de cette réunion «des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers». S'agissant des systèmes d'information des banques, les directeurs généraux ont exposé les efforts déployés par leurs banques respectives pour moderniser et renforcer leurs systèmes d'information. «Des investissements importants ont été engagés afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés», souligne le communiqué. A ce sujet, M. Faïd «a exhorté l'ensemble de la place à redoubler d'efforts pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier», a fait savoir le communiqué. La réunion a, également, été l'occasion, selon le communiqué, d'aborder les initiatives visant à diversifier les moyens de paiement électronique disponibles pour les clients. Les responsables des banques et des organismes interbancaires concernées «ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant ainsi de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces», explique le document. M. Faïd a exprimé «son soutien à ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie», ajoutant, dans le

même contexte, qu'«il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et, également, au niveau des nouvelles wilayas». Concernant l'amélioration de la qualité des services bancaires, les premiers responsables des banques publiques ont réitéré leur engagement à offrir un service clientèle «de premier ordre», selon le communiqué. Ils ont présenté, chacun en ce qu'il le concerne, les mesures prises pour améliorer l'accueil, le suivi et la prise en charge des requêtes des clients, en mettant en place des mécanismes «efficaces» pour le traitement et la résolution des problèmes. A cet égard, le M. Faïd a souligné l'«importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leur requêtes», précise le ministère dans son document. Cette rencontre a, également, porté sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque. Ces contrats, explique le communiqué, permettront «une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les assemblées générales».



Tentative de coup d'État au Niger : L'Algérie condamne avec force

L'Algérie suit avec une «profonde préoccupation» les développements de la situation au Niger, condamnant «avec force» la tentative de coup d'État qui s'y déroule, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

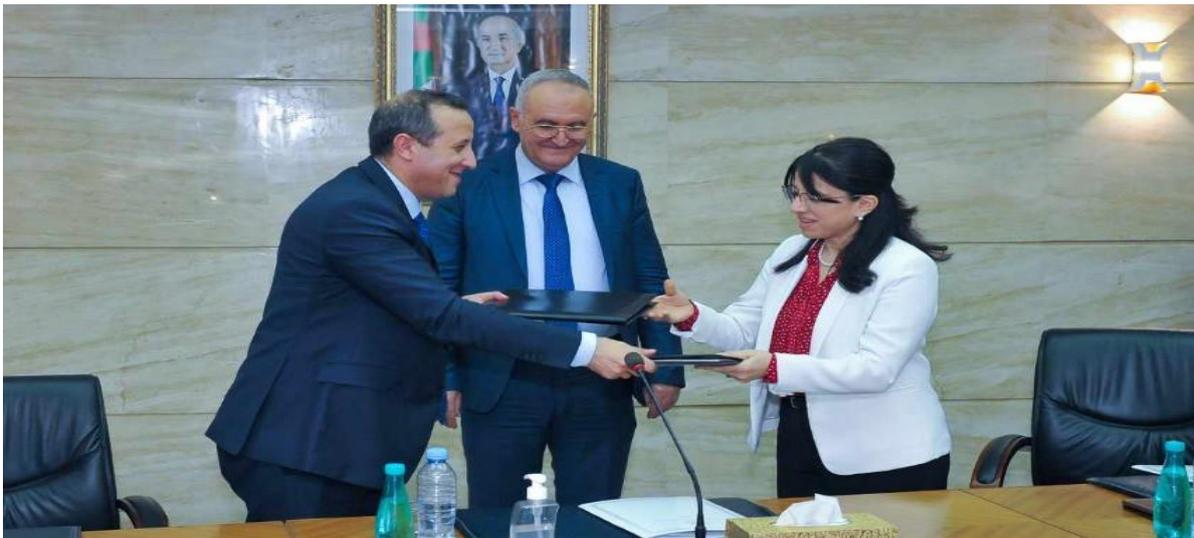
«L'Algérie suit avec une profonde préoccupation les développements de la situation dans la République sœur du Niger et condamne avec force la tentative de coup d'Etat qui s'y déroule», lit-on dans le communiqué. L'Algérie a réaffirmé, à cette occasion, «son attachement aux principes cardinaux qui guident l'action collective des États africains au sein de l'Union africaine, dont le rejet catégorique des changements anticonstitutionnels de gouvernement».

Elle demande «instamment que soit mis fin à cette atteinte inacceptable à l'ordre constitutionnel et à cette violation grave des exigences de l'Etat de droit» et souligne «l'impératif pour tous d'œuvrer à la préservation de la stabilité politique et institutionnelle de la République du Niger, gage d'une paix et d'une stabilité durables dans ce pays frère et voisin qui fait face à des défis considérables dans une région, déjà

confrontée à des crises multidimensionnelles d'une acuité sans précédent», conclut le communiqué.



Développement du E-Paiement La BNA et la DGI accordent leurs violons



Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques.

Confirmant sa détermination de passer à un système bancaire et monétaire plus performant dédié à soutenir la transition économique, le secteur des finances poursuit ses actions de modernisation et de numérisation sur un rythme soutenu. L'objectif étant de faire du e-paiement son cheval de bataille pour atteindre des niveaux de numérisation à même d'impacter l'économie nationale, et de favoriser l'inclusion financière. Dans cette optique, un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la direction générale des impôts (DGI) pour s'acquitter des redevances fiscales en ligne via le portail Moussahamatic. Rejoignant une orientation centrale qui vise à généraliser ce mode de paiement à toutes les institutions et organismes financiers, cet accord avec l'administration fiscale revêt un aspect particulier. Au-delà de l'importance de l'amélioration des prestations du service public, la jonction numérique ente les banques et la direction des impôts, acte le passage

vers un nouveau mode de gestion financière essentiellement axé sur la transparence et la performance. Il faut dire que les résultats de cette politique ont abouti en quelques années à 9 millions d'opérations en 2022 au lieu de 7 300 en 2016. Ce qui renseigne sur l'importance des grands changements opérés dans ce domaine. À ce titre, le ministre des Finances, Laâziz Faid a estimé qu'«Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques. Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du e-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des finances». On ne peut plus clair, toute l'importance de cette action s'articule autour de l'amélioration des capacités de recouvrement de l'administration fiscale à travers les canaux bancaires, de façon à cerner les failles et les dysfonctionnements qui ont miné les deux secteurs durant des décennies. Autrement dit, le développement des outils numériques tels que le e-paiement se présente comme un accélérateur des actions de réformes, notamment quand ce dernier intervient dans la mutation d'un secteur aussi stratégique que celui des banques ou de l'administration fiscale. Cela renseigne en profondeur sur l'émergence d'une synergie indispensable entre les acteurs centraux de la scène financière, dans l'objectif de fournir à la relance économique, de réelles bases de renforcer et concrétiser les programmes de développements économiques engagés. À ce titre, le DG de la BNA a qualifié cet accord de «premier en son genre dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des finances en général. Ce partenariat, permettra le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA. L'opération de paiement étant sécurisée à 100%». Un aboutissement qui ne manquera pas d'apporter une nouvelle dynamique dans le traitement des dossiers et des opérations fiscales, visant à optimiser les résultats de cette nouvelle configuration du système financier et bancaire.

Par ailleurs, sur le plan technique, «cet accord a pour but de lancer le service e-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquiescement à distance des redevances fiscales sur le portail Moussahamatic et reliée à la plate-forme e-Banking de la BNA».

Bourse d'Alger

La Cosob mise sur une nouvelle réglementation.

D'une importance capitale pour soutenir le passage à une économie de marché, la réforme du marché financier demeure l'outil incontournable pour atteindre une diversification des ressources à hauteur des défis de l'heure. À ce titre, la réorganisation du fonctionnement de la Bourse d'Alger se présente comme une étape cruciale dans le processus de la transition économique. C'est dans cette optique que la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (Cosob) a lancé une consultation en vue de l' « élaboration d'un nouveau texte réglementaire organisant et encadrant les mécanismes de fonctionnement de la Bourse des valeurs mobilières » précise le communiqué de la Cosob. On ne peut plus clair, cette orientation intervient dans une conjoncture où l'économie nationale se déploie au rythme d'avancées indiscutables, reflétant l'émergence d'une nouvelle dynamique qui nécessite de renforcer son assise financière. L'aboutissement à une activité boursière forte et diversifiée, se présente comme un gage de crédibilité et comme un outil d'évaluation des capacités réelles de l'Algérie à concrétiser ses programmes de développement. De même importance, la visibilité de ces changements, constituera une nouvelle image de l'économie nationale, où des arguments économiques nouveaux seront mis en avant, pour appuyer les nouvelles directions économiques, et leur application sur le terrain. Dans ce sens , la Cosob précise que « ce nouveau texte réglementaire qui viendra «en remplacement du Règlement 97-03 du 18 novembre 1997 existant», s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de la Commission qui vise à « mettre à jour et à harmoniser les textes réglementaires relevant de sa compétence pour les adapter aux exigences actuelles et à la dynamique que connaît l'économie nationale depuis trois ans, ainsi qu'au Plan d'action du gouvernement visant à diversifier l'économie nationale et ses sources de financement ». Il faut dire que ce passage vers une activité boursière dynamique implique un travail de fond sur des axes centraux qui nécessitent des actions de restructuration précises.

Stephane Romatet, nouvel ambassadeur de France en Algérie «établir les passerelles de demain».

À peine installé dans ses fonctions, le nouvel ambassadeur de France à Alger s'est exprimé dans un message adressé aux Algériens. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, Stéphane Romatet s'est dit impatient de découvrir l'Algérie. «C'est à vous, amis d'Algérie que je veux adresser ce premier message, quelques jours après mon arrivée à Alge, pour vous dire d'abord mon impatience de découvrir votre pays», a-t-il souligné. Le diplomate français a ajouté que la relation entre la France et l'Algérie est «unique». Il a souligné que «la France n'entretient avec aucun autre pays que l'Algérie, une relation d'une telle proximité...alors sachons faire de cette proximité un atout pour ensemble établir les passerelles de demain et construire une coopération d'avenir». Stéphane Romatet, né le 28 septembre 1960 à Neuilly-sur-Seine, est un haut fonctionnaire et diplomate français. Il est l'ambassadeur de France en Algérie depuis le 18 juillet 2023. Il a succédé à François Gouyette.



Finances : Laaziz Faid réunit les dirigeants des banques publiques.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a réuni les directeurs généraux des banques publiques pour “faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des Assemblées Générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d’information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance” rapporte la tutelle dans un communiqué rendu public ce mercredi.

Il est précisé que le conclave a été élargi aux dirigeants d’Algérie-Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires, impliqués dans l’exécution du plan de développement des paiements électroniques (le GIE monétique et SATIM...)

Le bilan est plutôt positif. « Des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers » relevé-t-on dans le document.

Il est fait état « d'investissements importants engagé afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés ».

Le Ministre des Finances a instruit ses vis-vis de mettre les bouchées doubles « pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier ».

Il a requis aussi la diversification “des moyens de paiement électronique disponibles pour les clients”.

Les dirigeants des banques et des institutions financières “ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant, ainsi, de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces”.

Reprenant la parole, Laaziz Faid a affirmé qu'il appuierait “ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie”.

Il a poursuivi : “il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et, également, au niveau des nouvelles Wilayas”.

Il a mis en relief a “l'importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leur requêtes”.

Selon le communiqué, la rencontre a porté, en outre, “sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque. Ces contrats permettront une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les Assemblées Générales”.

Le ministre des Finances a réitéré “son attachement à la mise en œuvre de ces contrats”, soulignant “leur importance pour garantir une gestion efficace et responsable des ressources financières”.

Il s'est engagé "à soutenir le secteur bancaire et financier dans son rôle essentiel de moteur de développement économique et social du pays".

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Faid se réunit avec les directeurs généraux des banques publiques

Une réunion de haut niveau s'est tenue, hier, au siège du Ministère des Finances, entre le Ministre des Finances, Monsieur Laaziz FAID, et les Directeurs Généraux des banques publiques, qui a permis de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des Assemblées Générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance.

Cette réunion était, également, élargie au Directeur Général d'Algérie Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires chargés de la mise en œuvre du plan de développement des paiements électroniques ; le GIE monétique et SATIM..

Au cours de cette réunion, des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers.

S'agissant des systèmes d'information des banques, les Directeurs Généraux ont exposé les efforts déployés par leurs banques respectives pour moderniser et renforcer leurs systèmes d'information. Des investissements importants ont été engagés afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés. A ce sujet,



le Ministre des Finances a exhorté l'ensemble de la place à redoubler d'efforts pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier.

La réunion a, également, été l'occasion d'aborder les initiatives visant à diversifier les moyens de paiement électronique disponibles pour les clients. Les responsables des banques et des organismes interbancaires concernées ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant, ainsi, de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces.

Le Ministre des Finances a exprimé son soutien à ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie, il a ajouté, dans le même contexte qu'il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et ,également ,au niveau des nouvelles Wilayas.

Concernant l'amélioration de la qualité des services bancaires, les premiers responsables des banques publiques ont réitéré leur engagement à offrir un service clientèle de premier ordre. Ils ont présenté, chacun en ce qu'il le concerne, les mesures prises pour améliorer, l'accueil le suivi et la prise en charge des requêtes des clients, en mettant en place des mécanismes efficaces pour le traitement et la résolution des problèmes.

A cet égard, le Ministre des Finances a souligné l'importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leur requêtes.

Cette rencontre a, également, porté sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque. Ces contrats permettront une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les Assemblées Générales. Le Ministre des Finances a réitéré son attachement à la mise en œuvre de ces contrats, soulignant leur importance pour garantir une gestion efficace et responsable des ressources financières.

Au terme de cette séance de travail, qui permettra de marquer une étape significative dans la mise en œuvre des résolutions des Assemblées Générales, Monsieur le Ministre n'a pas manqué de réaffirmer son engagement à soutenir le secteur bancaire et financier dans son rôle essentiel de moteur de développement économique et social du pays.

Faïd appelle les banquiers à s'orienter vers les technologies innovantes

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a exhorté l'ensemble des responsables des banques à s'orienter vers les technologies les plus innovantes dans la digitalisation des prestations et produits bancaires, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été assignées lors d'une réunion «de haut niveau», tenue mardi au niveau du ministère, entre M. Faïd et les directeurs généraux (DG) des banques publiques, explique la même source. Cette réunion était, également, élargie au DG d'Algérie Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires chargés de la mise en œuvre du plan de développement des paiements électroniques : le GIE monétique et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), ajoute le communiqué. Elle a permis «de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des assemblées générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance», précise la même source. A cet effet, le ministère a fait savoir qu'au cours de cette réunion «des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers». S'agissant des systèmes d'information des banques, les directeurs généraux ont exposé les efforts déployés par leurs banques respectives pour moderniser et renforcer leurs systèmes d'information. «Des investissements importants ont été engagés afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés», souligne le communiqué. A ce sujet, M. Faïd «a exhorté l'ensemble de la place à redoubler d'efforts pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier», a fait savoir le communiqué. La réunion a, également, été l'occasion, selon le communiqué,

d'aborder les initiatives visant à diversifier les moyens de paiement électronique disponibles pour les clients. Les responsables des banques et des organismes interbancaires concernées «ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant ainsi de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces», explique le document. M. Faid a exprimé «son soutien à ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie», ajoutant, dans le même contexte, qu'«il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et, également, au niveau des nouvelles wilayas». Concernant l'amélioration de la qualité des services bancaires, les premiers responsables des banques publiques ont réitéré leur engagement à offrir un service clientèle «de premier ordre», selon le communiqué. Ils ont présenté, chacun en ce qu'il le concerne, les mesures prises pour améliorer l'accueil, le suivi et la prise en charge des requêtes des clients, en mettant en place des mécanismes «efficaces» pour le traitement et la résolution des problèmes. A cet égard, le M. Faid a souligné l'«importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leur requêtes», précise le ministère dans son document. Cette rencontre a, également, porté sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque. Ces contrats, explique le communiqué, permettront «une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les assemblées générales».



Feux de forêt : Merad procède à l'installation de la commission multisectorielle d'indemnisation des sinistrés.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a procédé, mercredi à Alger, à l'installation de la commission multisectorielle chargée de l'examen des dossiers d'indemnisation

des sinistrés des feux de forêts enregistrés dernièrement dans plusieurs wilayas du pays.

Composée de représentants de plusieurs départements ministériels et d'instances nationales, cette commission est présidée par le Délégué national aux risques majeurs, M. Abdelhamid Afra.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Merad a fait état de 140 incendies enregistrés au niveau de 17 wilayas, dont la plupart dans la partie nord-est du pays, ayant occasionné "des pertes humaines et des dégâts matériels et ravagé de grandes surfaces forestières, de broussailles et d'arbres fruitiers", soulignant que ces pertes "appellent à la mobilisation de moyens considérables en vue d'alléger la souffrance des sinistrés".

"En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui s'est engagé à être toujours aux côtés du citoyen et à alléger ses souffrances lors des épreuves, les instructions nécessaires ont été données aux autorités locales, en vue de lancer l'opération de constatation des dégâts et des pertes et de recenser les sinistrés, pour les indemniser dans les meilleurs délais", a indiqué le ministre.

Dans le même sillage, il a fait savoir que les Commissions communales et de wilaya "procèdent à la constatation des dégâts et des pertes occasionnés aux citoyens", qui feront à leur tour, a-t-il dit, "l'objet d'une évaluation par la Commission multisectorielle pour étudier les dossiers d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt".

Cette Commission "fixera les indemnisations dues à chaque sinistré, en application des instructions du président de la République qui a consacré le principe de la prise en charge des citoyens par l'Etat lors des catastrophes naturelles", a-t-il précisé.

M.Merad a exhorté les membres de cette Commission à "travailler avec dévouement et sans relâche jusqu'à la finalisation du traitement de tous les dossiers envoyés par les Commissions de wilaya et la détermination des indemnisations dues à chaque famille ou individu".

A cette occasion, le ministre a fait état de la mobilisation, lors de la vague d'incendies enregistrée, du 23 au 25 juillet, à travers le pays, "de 8.000 agents et officiers de la Protection civile, et de plus de 530 camions anti-incendie, d'avions et d'hélicoptères, en sus de la mobilisation des moyens de différents services de l'Etat, de l'Armée nationale populaire (ANP), d'établissements privés et des citoyens, ce qui a permis de limiter les dégâts et d'éviter des pertes plus lourdes, et de maîtriser rapidement la majorité des incendies".

Représentant le président de la République, le Premier ministre arrive à Saint-Pétersbourg pour participer au Sommet Russie-Afrique

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane est arrivé, mercredi soir à Saint-Pétersbourg, en Fédération de Russie, pour prendre part aux travaux du deuxième Sommet Russie-Afrique et de son Forum économique et humanitaire, en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Organisé jeudi et vendredi dans la ville de Saint-Pétersbourg, ce rendez-vous sera consacré à l'examen des moyens de coopération et de partenariat stratégique multilatéral entre la Russie et le continent africain.

Placée sous le thème "Pour la paix, la sécurité et le développement", le Sommet verra la participation de représentants de 49 pays africains, dont 17 chefs d'Etat, avec comme objectif examiner les moyens à même de diversifier les volets de coopération, notamment politique, sécuritaire et économique, ainsi que dans les domaines scientifique, technique, culturel et humanitaire.

La réunion devra également être sanctionnée par l'adoption d'un plan d'action du Forum de partenariat russo-africain 2023-2026

Sonelgaz : mise en service de la 1ère station de recharge pour véhicules électriques.

La 1ère station de recharge pour véhicules électriques a été mise en service, mercredi à la promenade des Sablettes (Alger), dans le cadre du plan stratégique de Sonelgaz qui vise à installer 1.000 bornes de recharge avant fin 2024.

La cérémonie d'inauguration de la station de recharge a été présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en présence du ministre du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, du Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Mohamed Adjal et de nombre de cadres du secteur.

Le programme d'installation des bornes de recharge des véhicules électriques, confié au Groupe Sonelgaz, tend à consolider et à développer la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national.

Le programme a été confié à deux filiales de Sonelgaz, à savoir: la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), chargée de l'ingénierie et du montage des bornes de recharge dans une première étape, puis de leur fabrication dans une seconde étape, ainsi que la Société algérienne de l'électricité et du gaz "Sonelgaz-distribution", chargée de l'exploitation et de la gestion des stations.

Le groupe Sonelgaz tend à travers ce programme à installer 300 bornes de recharge à la fin de l'année en cours 2023 et 700 autres bornes l'an prochain, avec un nombre total de 1.000 bornes avant fin 2024, selon les explications fournies lors de la cérémonie d'inauguration.

Le programme tracé pour l'année 2023 englobe l'installation de bornes de recharge au niveau des stations Naftal sur l'autoroute dont le nombre s'élève à 35 stations, à raison de deux bornes pour chaque station, ainsi qu'au niveau de 19 stations Naftal dans les grandes villes, avec une moyenne de 8 bornes pour chaque station, ainsi qu'au niveau de 39 stations Naftal dans les petites villes, avec une moyenne de deux bornes pour chaque station.

Le coût du projet s'élève à 15,073 milliards de DA, selon les données annoncées lors de la cérémonie d'inauguration, d'autant plus que le coût de la station de recharge "ordinaire" est estimée à plus de 16,6 millions de DA, tandis que le coût de la station de recharge "double" est de plus de 27,3 millions de DA.

Les stations de recharge, disposant de trois types de prises (adaptées aux voitures européennes, asiatiques et hybrides) sont dotées d'une puissance de 150 kilowatts extensibles à 300 kilowatts, pouvant recharger un véhicule en 15 minutes environ.

A cette occasion, M. Arkab a affirmé dans un discours que le lancement de la mise en service des bornes de recharge des voitures électriques consacrait l'adhésion totale de l'Algérie au processus de transition énergétique et

l'orientation vers l'utilisation de l'énergie solaire, qui est à même de contribuer à réduire les émissions de carbone.

Ce plan prouve "notre détermination à aller de l'avant dans la concrétisation de nos engagements internationaux dans le cadre de la convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre".

Le ministre a annoncé que le groupe Sonelgaz se lancera, début 2024, dans la fabrication des équipements et composants des bornes de recharge électrique des véhicules, insistant sur la maîtrise technologique des industries relatives à la transition énergétique et de la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Pour sa part, le PDG de Sonelgaz a exprimé "sa fierté de cette réalisation, première du genre dans le pays", révélant que trois autres stations seront mises en service au cours de cette semaine.

M.Adjal a indiqué que le groupe Sonelgaz, et dans le cadre de l'encouragement de l'utilisation des voitures électriques, procèdera à l'acquisition de ce type de véhicules pour renforcer son parc automobile qui compte 4.000 véhicules.

Le premier responsable du Groupe a affirmé que les premières opérations de recharge seront "gratuites", pour encourager l'utilisation de ces stations.

Le PDG de la SAIEG, M. Youcef Defdaf, a précisé que la fabrication des stations de recharge se fera au niveau de l'unité de production de la société sise à El Eulma (Sétif), à travers un taux d'intégration de 41%



Finances : Faïd exhorte les responsables des banques à s'orienter vers la digitalisation des prestations.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a exhorté l'ensemble des responsables des banques à s'orienter vers les technologies les plus innovantes dans la digitalisation des prestations et produits bancaires, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.



Ces orientations ont été assignées lors d'une réunion « de haut niveau », tenue mardi au niveau du ministère, entre M. Faïd et les directeurs généraux (DG) des banques publiques, explique la même source. Cette réunion était, également, élargie au DG d'Algérie Poste et aux principaux responsables des organismes interbancaires chargés de la mise en œuvre du plan de développement des paiements électroniques: le GIE monétique et la Société d'Automatisation des

Transactions Interbancaires et de Monétique (SATIM), ajoute le communiqué. Elle a permis « de faire le point sur la mise en œuvre des résolutions des Assemblées Générales des banques publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la diversification des moyens de paiement électronique, ainsi que la mise en œuvre des contrats de performance », précise la même source. A cet effet, le ministère a fait savoir qu'au cours de cette réunion, « des progrès significatifs ont été constatés dans ces domaines essentiels qui contribuent à renforcer le secteur bancaire et à améliorer les services de paiement proposés aux usagers ».

S'agissant des systèmes d'information des banques, les directeurs généraux ont exposé les efforts déployés par leurs banques respectives pour moderniser et renforcer leurs systèmes d'information. « Des investissements importants ont été engagés afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, la sécurité des données et d'offrir des services bancaires en ligne plus développés » souligne le communiqué.

S'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation des prestations

A ce sujet, M. Faïd « a exhorté l'ensemble de la place à redoubler d'efforts pour s'orienter vers les technologies les plus innovantes en matière de digitalisation

des prestations et produits bancaires et à veiller à maintenir une infrastructure technique robuste pour répondre aux besoins croissants du secteur financier », a fait savoir le communiqué. La réunion a, également, été l'occasion, selon le communiqué, d'aborder les initiatives visant à diversifier les moyens de paiement électronique disponibles pour les clients. Les responsables des banques et des organismes interbancaires concernées « ont présenté des projets novateurs, tels que le développement de solutions de paiement mobile et l'intégration de nouvelles technologies de paiement, permettant, ainsi, de faciliter les transactions financières et de réduire la part des paiements en espèces », explique le document. M. Faid a exprimé « son soutien à ces initiatives qui contribuent à promouvoir l'inclusion financière et à stimuler l'économie », ajoutant, dans le même contexte, qu' »il est nécessaire que les banques puissent se déployer plus largement au niveau national, en assurant une présence au niveau des nouveaux sites de concentrations urbaines et, également, au niveau des nouvelles wilayas ».

Concernant l'amélioration de la qualité des services bancaires, les premiers responsables des banques publiques ont réitéré leur engagement à offrir un service clientèle « de premier ordre », selon le communiqué. Ils ont présenté, chacun en ce qu'il le concerne, les mesures prises pour améliorer, l'accueil, le suivi et la prise en charge des requêtes des clients, en mettant en place des mécanismes « efficaces » pour le traitement et la résolution des problèmes.

Garantir une gestion efficace et responsable des ressources financières

A cet égard, le M. Faid a souligné l' »importance d'une communication transparente avec les clients et d'une prise charge rapide et satisfaisante de leurs requêtes », précise le ministère dans son document. Cette rencontre a, également, porté sur la mise en œuvre des contrats de performance conclus entre le top management et les cadres de chaque banque. Ces contrats, explique le communiqué, permettront « une évaluation régulière de la performance de ces cadres, tout en portant une attention particulière aux objectifs stratégiques fixés par les Assemblées Générales ».

Le ministre a réitéré son attachement à la mise en œuvre de ces contrats, soulignant leur « importance pour garantir une gestion efficace et responsable des ressources financières ». Au terme de cette séance de travail, qui permettra de marquer une étape « significative » dans la mise en œuvre des résolutions des Assemblées Générales, le Ministre n'a pas manqué de « réaffirmer son

engagement à soutenir le secteur bancaire et financier dans son rôle essentiel de moteur de développement économique et social du pays, conclut le communiqué.



Les impôts lancent le paiement électronique

Nouvelle étape dans la modernisation de l'administration fiscale. S'acquitter des redevances fiscales en ligne est désormais possible, à la faveur d'un mémorandum d'entente qui vient d'être signé entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) par la création du portail « Moussahamatic ».

Cet accord a pour but de lancer le service E-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquittement à distance des redevances fiscales sur le portail « Moussahamatic » et reliée à la plateforme E-Banking de la BNA.

Le mémorandum d'entente a été signé, ce mercredi entre la DGI et la BNA, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif.

Les contribuables auront donc une carte d'affaires qui leur permet, exclusivement, de s'acquitter des obligations fiscales, tout en fixant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail « Moussahamatic ».

A ce titre, le ministre des Finances a affirmé que ce partenariat intervient dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties à même d'accélérer la numérisation du secteur des Finances et développer l'inclusion financière et les services bancaires, suivant les objectifs tracés.

« Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du E-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des finances », a affirmé le premier argentier du pays'', a indiqué le ministre.

« Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques », a-t-il poursuivi, réitérant ses remerciements à l'ensemble des acteurs en la matière « pour leurs efforts consentis dans l'appui à la transition numérique de l'administration fiscale ainsi

que le secteur bancaire et la consolidation de la coopération entre toutes les parties concernées ».

S'exprimant à l'occasion, le DG de la BNA a qualifié cet accord de « premier en son genre » dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des finances en général.

Ce partenariat, a ajouté M. Lebbou, permettra « le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA, soulignant que « l'opération de paiement est sécurisée à 100% ».

Pour sa part, la DG des Impôts a appelé à une meilleure application du service E-paiement via le transfert électronique lancé aujourd'hui avec la BNA facilitant ainsi les procédures de télé-déclaration et d'E-paiement.

Il convient de rappeler que la DGI avait lancé, à la fin de 2020, un portail d'information, de déclaration et de paiement en ligne « Jibaya'tic » dans divers centres d'impôts, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration fiscale. Ceci est la première expérimentation de télé procédure pour la DGI afin de simplifier et faciliter le paiement fiscal.



Algérie Poste : Bientôt des distributeurs automatiques de billets aux chefs-lieux des daïras à Oran.

Des salles de distributeurs automatiques de billets de banque relevant d'Algérie Poste seront bientôt ouvertes au niveau des chefs-lieux des daïras de la wilaya d'Oran, a-t-on appris dimanche du directeur local de cette institution, Benosmane Bendehiba.

Le succès de la salle des distributeurs automatiques, ouverte cette année au centre ville d'Oran et l'augmentation du taux d'utilisation des distributeurs automatiques dans les opérations financières, a fait que l'unité d'Algérie Poste a programmé une opération d'ouverture de salles de distributeurs automatiques dans les neuf daïras que compte la wilaya d'Oran », a indiqué M. Benosmane lors d'une séance de travail avec la commission de communication de l'APW d'Oran tenue au siège de la wilaya. Les salles, a-t-il ajouté, seront équipées de 23 appareils à réceptionner avant la fin de l'année en cours, soulignant que ces équipements permettent de traiter une moyenne de un milliard de dinars par jour, soit un montant équivalant au double de celui mis en circulation au niveau des guichets postaux. Le directeur de wilaya d'Algérie Poste a ajouté que la

wilaya d'Oran compte actuellement 68 distributeurs automatiques de billets de banque, dont 45 ont été mis en place ces dernières années, notamment au cours de l'année 2022 à l'occasion de l'organisation des Jeux méditerranéens. Par ailleurs, le directeur de l'unité Algérie Poste d'Oran a annoncé que ses services ont récemment réceptionné 20 bureaux de poste qui ont bénéficié d'opérations d'extension et de réaménagement sur les 47 bureaux dans lesquels les travaux ont été lancés, ce qui a contribué à améliorer les prestations au bénéfice des citoyens et la performance des agents postaux, afin qu'ils remplissent leurs missions dans de bonnes conditions. M. Benosmane a également fait part de la réception de deux autres bureaux de poste, durant la semaine en cours, au niveau de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma, et de Haï Nedjma, dans la commune de Sidi Chahmi. En réponse aux préoccupations des membres de la commission de communication de l'APW sur le problème d'encombrement des bureaux de poste, le directeur de l'Unité d'Algérie Poste d'Oran a souligné que le problème réside dans le fait que certains usagers de la poste, notamment des retraités et des bénéficiaires de l'allocation chômage, « ne respectent pas les délais de retrait de leurs allocations, ce qui entraîne un engorgement et une tension au niveau des guichets », chose qui est prise en charge à travers une campagne de sensibilisation à l'adresse des retraités et des bénéficiaires de l'allocation chômage, les invitant à respecter les dates de versement et de réception de leurs allocations. Par ailleurs, le président par intérim de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Tayeb Cherif, et le Président de la commission de communication, Bouheda Sid-Ahmed, ont relevé, au cours de la rencontre, la « grande amélioration » dans les prestations des services postaux dans la wilaya d'Oran, notamment en termes d'augmentation du nombre de distributeurs automatiques de billets, l'extension et le réaménagement des bureaux de poste. Les mêmes responsables ont appelé à prendre en charge le problème du manque de structures postales dans certaines zones de la wilaya, notamment au nouveau pôle urbain de la commune d'Oued Tlelat.



E-paiement: Signature d'un mémorandum d'entente entre la BNA et la DGI

Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) pour s'acquitter des redevances fiscales en ligne via le portail «Moussahamatic». Le mémorandum d'entente a été signé au siège du ministère des Finances, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, par le directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif.

Cet accord a pour but de lancer le service E-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquittement à distance des redevances fiscales sur le portail «Moussahamatic» et reliée à la plateforme E-Banking de la BNA. De surcroît, l'accord assurera une carte d'affaires gratuite dédiée aux contribuables pour leur permettre, exclusivement, de s'acquitter des obligations fiscales, tout en fixant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail «Moussahamatic». A cette occasion, M. Faid a affirmé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties, à même d'accélérer la numérisation du secteur des Finances et développer l'inclusion financière et les services bancaires, suivant les objectifs tracés. «Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du E-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des Finances», a affirmé le premier argentier du pays. «Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques», a poursuivi le ministre, réitérant ses remerciements à l'ensemble des acteurs en la matière «pour leurs efforts consentis dans l'appui à la transition numérique de l'administration fiscale ainsi que le secteur bancaire et la consolidation de la coopération entre toutes les parties concernées». S'exprimant à l'occasion, le DG de la BNA a qualifié cet accord de «premier en son genre» dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des Finances en général. Ce partenariat, ajoute M. Lebbou, permettra «le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA», soulignant que «l'opération de paiement est sécurisée à 100 %». Pour sa part, la DG des Impôts a appelé à une meilleure application du service E-paiement via le transfert électronique lancé aujourd'hui avec la BNA, facilitant ainsi les procédures de télé-déclaration et de E-paiement.



Commerce: Appel à généraliser la culture numérique

Les participants à une rencontre autour de «La numérisation et paiement électronique», organisée lundi à Alger, ont mis en avant l'importance de généraliser la culture numérique, notamment en ce qui a trait au paiement électronique en milieu commercial, par souci de se mettre au diapason des évolutions survenues dans ce domaine au double plan national et international. Les intervenants à cette rencontre organisée par l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), en présence de représentants de

l'administration fiscale et des banques, ont été unanimes à souligner que les transactions numériques ont connu un saut qualitatif en Algérie, grâce aux solutions disponibles depuis des années, néanmoins les commerçants doivent adhérer davantage à ce processus. Dans ce contexte, le délégué général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, a affirmé que le paiement électronique a franchi de grandes étapes dans le pays, d'autant plus que le nombre de plateformes électroniques qui proposent ce service s'élève à 350 plateformes dans différents domaines (paiement des factures, achat de tickets, acquisition de marchandises et de services...). Il a révélé, dans ce contexte, que l'ABEF poursuit ses efforts dans le domaine, en ce sens que la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à partir du téléphone portable sans se déplacer à la banque est en cours d'examen. Après avoir relevé l'importance que le commerçant soit à la hauteur des évolutions enregistrées, M. Belaid a annoncé l'organisation «prochainement» de journées de sensibilisation à travers différentes wilayas du pays autour de l'utilisation de l'e-paiement et sa généralisation notamment en milieu commercial. Pour sa part, la directrice de la modernisation à la Direction générale des impôts (DGI), Souhila Souilamas, a mis en avant l'importance d'adopter un plus grand nombre de partenaires et de commerçants en matière de e-paiement, en vue de se mettre au diapason des évolutions survenus, au regard des grands effets dont bénéficiera l'économie nationale. Elle a rappelé le système «Moussahamatic» lancé en 2021 en vue de permettre la déclaration fiscale et le paiement à distance des impôts, au moyen de la carte interbancaire ou Eddahabia.

Pour sa part, Mme Djazia Benchabla, responsable au Groupement d'intérêt économique monétique «GIE Monétique», a indiqué que le groupement avait effectué un sondage sur l'étendue du paiement électronique dans la société, relevant que parmi un million de commerçants, seuls 49 000 acceptent le paiement électronique, qui reste une moyenne «très faible». Lors de son intervention sur le paiement électronique, la responsable a indiqué que 80 % des opérations de paiement s'effectuent par la carte «Eddahabia» (d'Algérie Poste), sur les 15 millions de cartes activées, faisant état de 15 millions opérations de retrait par carte enregistrées jusqu'au mois de juin de l'année en cours. Durant cette rencontre, la déléguée locale auprès du Médiateur de la République dans la wilaya d'Alger, Djazia Tafliss, a présenté un exposé sur le portail électronique de l'organisme du Médiateur de la République, à travers lequel les requêtes des citoyens sont reçues et transférées aux différentes administrations concernées, et l'envoi aussi de la réponse de ces administrations aux citoyens. Elle a révélé également la prise en charge de 2 700 requêtes environ au niveau de la wilaya d'Alger jusqu'au 30 juin dernier. Lors de son intervention sur la généralisation des transactions numériques en milieu commercial, le président de l'ANCA, El Hadj Tahar Boulenouar, a mis en avant

la nécessité de s'appuyer sur la formation dans le domaine numérique pour atteindre les objectifs attendus en la matière.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger